


Plan Local d'Urbanisme

LA GRANDE PAROISSE

ÉLABORATION	1 ^{ère} RÉVISION
prescrite le : 14 décembre 2010	prescrite le : 4 avril 2019
arrêté le : 25 septembre 2012	arrêté le : 5 mars 2020
approuvée le : 20 avril 2014	approuvée le :
modifiée les :	modifiée les :
révision simplifiée le :	révision simplifiée le :
mise à jour le :	mise à jour le :

PIECE N° 5D.2.1
PLAN DES
SERVITUDES
D'UTILITE
PUBLIQUE
Plan au 1/ 8.000 è

VU pour être annexé à la délibération du : 25 novembre 2021



Légende

- Servitudes AC1 : Protection des Monuments Historiques
- Servitude AC2 : Site Inscrit de Pincevent
- Servitude EL7 : alignement sur voie départementale
- Servitude EL11 - protection des déviations
- Servitude I4 : La_Grande_Paroiisse_Lignes_RTE_SIG
- Servitude PM1 : Limite du PPRI - voir plan 5D.3
- Servitude PT2 : Transmissions radio-électriques
- Servitude PT3 - Câble télécommunications
- Servitude SUP1 : canalisations d'hydrocarbures et gaz
- Servitude T1 : Lignes SNCF voies ferrées
- Servitude T7 : extérieur des zones de dégagement (ensemble du territoire)

